



LETTRE DE L'ELU

Lettre d'information de la Fédération Française de Spéléologie - n°11 avril 2001

Dur ! Dur !

Dans le dernier éditorial, j'annonçais une parution trimestrielle régulière de la lettre de l'Elu. Ce numéro 11 devait paraître fin février. Nous voici déjà avec un bon mois de retard. La parution du numéro 12, fin avril, est déjà compromise : Lettre de l'Elu, pages de vie fédérales, le Descendeur, sans compter la gestion de divers projets et la rédaction de nombreuses lettres obligent votre secrétaire général à passer trop de temps devant son clavier. Je m'excuse donc pour ce retard. Dans ce numéro, vous constaterez que l'actualité fédérale reste riche. Le bureau a encore dû, malheureusement, passer beaucoup de temps à gérer un conflit avec une salariée et à procéder à des recrutements. A l'heure actuelle, la situation semble stabilisée au siège à Paris et nous pouvons espérer qu'il en sera bientôt de même au pôle de Lyon. Espérons que ces divers problèmes ne seront bientôt que des mauvais souvenirs et que nous retrouverons au siège et au pôle une situation normale de travail. Les divers projets, certains lancés depuis juillet, continuent à avancer : restructuration du FAAL, aides aux Ecoles Départementales de Spéléologie, Journée Nationale de Spéléologie, définition des missions des commissions. De nombreux bénévoles se sont investis dans les divers groupes de travail. L'essentiel n'est pas d'aboutir le plus rapidement possible, mais, au contraire, d'écouter et de prendre en compte le maximum d'opinions pour aboutir à des solutions viables et consensuelles. D'autres chantiers ont été abordés. Le projet de rédaction d'un code de déontologie est relancé. Le travail se poursuit pour définir une politique d'équipement en ancrages permanents des cavités. Par ailleurs, des contacts ont été pris avec d'autres fédérations (FFME, Kayak, FFESSM et CAF). Enfin des modifications de notre fonctionnement nous sont imposées (obligation d'un certificat médical) ou suggérées (possibilité de modifier largement nos statuts) par notre ministère. La modification éventuelle de nos statuts ne pourra se faire qu'après un très vaste débat qui risque d'être animé. En cette époque de l'année, la grande affaire reste la préparation du rassemblement national et de l'AG. Le lieu en est enfin fixé : l'AG se tiendra à Aillon-le-Jeune (Savoie). Elle permettra de faire le point et de recueillir les avis des grands électeurs sur les divers dossiers. En attendant, à peine deux mois avant cet important rendez-vous, le travail de préparation reste important. La réunion du comité directeur (17 et 18 mars) a permis de voter le budget 2001 ainsi que le rapport moral et le rapport d'orientation. Comme d'habitude, les grands électeurs recevront le Descendeur fin avril ou début mai (le tirage ne peut se faire qu'après la date limite de candidature aux postes du CD). Cette publication annuelle sera complètement refondue cette année. Outre les textes de préparation de l'AG, le Descendeur comportera l'ensemble des comptes rendus des réunions importantes de la fédération (bureau, CD, présidents de région, AG) ainsi qu'un résumé des débats importants de l'année. Le but est de faire du Descendeur la « mémoire administrative » de notre fédération. Dernière minute : L'ensemble des textes a été écrit vers la fin mars. Nous sommes fin avril et l'envoi n'est toujours pas fait. Finalement l'urgence diminue... mais il devient de plus en plus difficile de trouver des excuses.

Bernard LIPS - Secrétaire Général

SOMMAIRE

Editorial.....	1
Le personnel.....	2
Les projets.....	3
Commissions et projet interfédéraux.....	4
Faal.....	4
Congrès 2001.....	5

Le certificat médical

Dès l'an prochain, suite à une nouvelle loi, les nouveaux adhérents à la FFS devront présenter un certificat médical. Cette obligation serait très compliquée à respecter pour les coupons d'initiation. Suite à nos questions, le ministère de Jeunesse et Sports a indiqué que les licences d'initiation pourraient ne pas être soumises aux mêmes contraintes que les licences annuelles. Cette décision, qui concerne également d'autres fédérations, devra être confirmée par un texte réglementaire à paraître dans les prochains mois. Seules les personnes qui n'ont jamais été licenciées à la FFS sont soumises à cette obligation. Par ailleurs, les plongeurs devront subir un contrôle médical annuel plus important, identique à celui exigé par la FFESSM. Pour les handicapés pratiquant la spéléo, un certificat médical est indispensable. Enfin, la FFS devra, dès cette année, adopter un règlement médical. La comed est chargée de sa rédaction.

Rédacteur : Bernard LIPS, François JOVIGNOT

Mise en page : Alain EPRON
Tirage : Monique ROUCHON

Reprographie fédérale
Diffusion : membres du Comité
Directeur, présidents de
commission, présidents de CSR et
CDS, Grands Electeurs.

LE PERSONNEL

Réorganisation du travail au Pôle de Lyon, le traitement des cotisations :

L'absence prolongée, en décembre et en janvier, de Mme Aragrag a révélé de nombreuses insuffisances dans la gestion des adhérents. L'accumulation des dossiers a obligé Joël à consacrer un week-end et de nombreuses soirées, début janvier, avec l'aide de Monique Rouchon et Laurent Mangel. Beaucoup de dossiers sont incomplets ou contiennent des erreurs ce qui ralentit la saisie. Compte tenu de la non adéquation de Mme Aragrag avec le poste et des besoins de polyvalence du personnel, notamment pour gérer les absences, il lui a été demandé, lors de son retour d'assurer la gestion de l'EFS après une formation appropriée. Mme Aragrag ayant refusé ce changement de poste, son licenciement a été décidé par le Bureau. Celui-ci est effectif depuis le 15 février.

Ces événements ont révélé un déficit d'encadrement au niveau du Pôle. Ils ont permis une mise en place d'une organisation plus rationnelle du pôle. Monique Rouchon est engagée à plein temps, à partir de la mi-mars. Elle fera la saisie de la gestion des adhérents et continuera à s'occuper de la reprographie. Une procédure « gestion des adhérents » reste à définir. Pour la reprographie et l'affranchissement, il va falloir installer un système de suivi et organiser des comptages pour répercuter sur les bénéficiaires les coûts incluant les frais de personnels. Laurent Mangel se voit attribuer de nouvelles responsabilités : organiser le travail sur le pôle et améliorer la polyvalence du personnel. Les besoins de la bibliothèque, évalués par Fabien Darne, ne sont pas énormes : une personne pendant 3 mois pour l'informatisation, puis 2 heures par jour pour le suivi. Ceci doit se faire avec les personnels en place. Le poste de Mme Fontaine sera revu dans le cadre de la réorganisation générale et la définition des besoins exprimés par la Co Biblio.

Le pôle de Lyon doit arriver à un fonctionnement normalisé pour sortir du « mode panique » trop souvent utilisé. Toutes nos excuses pour ceux qui ont eu à subir des désagréments indirects de cette situation très délicate au Pôle. Nous avons fait notre possible pour en limiter les conséquences pour les fédérés, en étant bien conscients que nous ne pouvons pas assurer un fonctionnement normal.

Assignment aux Prud'hommes (licenciement de Mme Naillet) :

La procédure découlant de l'assignment au Prud'homme de la FFS par Françoise Naillet suit son cours. La FFS se fera assister par un avocat spécialiste de ce genre de situation.

Poste de comptable :

La nouvelle comptable, engagée début décembre (après la démission du comptable engagé au mois de novembre) n'a pas donné satisfaction. Il a été mis fin à sa période d'essai vers le 15 décembre. Un nouveau comptable, M. Georges Mercier, a pris ses fonctions le 5 février. Les diverses péripéties que nous avons connues sur ce poste depuis le départ de Mme Naillet en avril 2000 nous ont placés dans une situation très délicate. Actuellement, le retard de saisie et de comptabilité est rattrapé mais nous ne sommes pas en avance (euphémisme) en ce qui concerne l'établissement du bilan 2000. A l'heure actuelle, nous ne savons pas encore si le résultat est positif ou négatif. Ceci n'a pas facilité l'établissement du budget prévisionnel pour 2001. Nous pouvons cependant espérer que tout rentrera rapidement en ordre.

Changement de secrétaire au siège :

Mme Marie-Christine Harm a quitté ses fonctions le 9 février. Elle nous avait signifié sa démission, pour des raisons personnelles, au mois de décembre

Mme Hakima Slimani a été engagée le 15 janvier. Elle a travaillé pendant un mois (15 janvier au 16 février) dans le cadre d'un stage de fin de formation. Mme Harm a ainsi pu l'initier durant trois semaines au fonctionnement du secrétariat fédéral. Voici au moins une passation de poste qui s'est déroulée sans problèmes.

Statuts des fédérations

Réunion avec Mme le ministre de Jeunesse et Sports et le président du CNOSF

Participants : présidents et DTN de nombreuses fédérations sportives.

Madame le ministre a annoncé aux dirigeants fédéraux présents un assouplissement prochain des statuts des fédérations sportives. Les statuts comporteront une base commune de 6 à 7 articles, les autres articles pouvant être adaptés à la spécificité de chaque fédération.

Les comités directeurs fédéraux seront élus par les associations (clubs) selon des modalités qui seront définies dans chaque association (vote direct ou vote par mandataires, c'est-à-dire grands électeurs, élus). Le vote pourrait éventuellement se faire par correspondance.

Par ailleurs un statut de dirigeant associatif devrait voir le jour avant la fin de l'année 2001.

En fait les décrets d'application de la loi votée en juillet 2000 restent à paraître et la réunion avait pour but de communiquer l'état

d'avancement des projets du Ministère de Jeunesse et Sports.

(Note du secrétaire général : il est trop tôt pour ouvrir le débat mais si cette « petite révolution » se confirme, cela nous promet de belles et passionnantes discussions pour définir notre fonctionnement).

www.ffspeleo.fr

le site de la fédération

du 1 au 4 juin 2001

29^{ème}

**Rassemblement
spéléologique
National**

en SAVOIE
Margeriaz - Aillon le Jeune

LES PROJETS

FAAL

Lors de la réunion des présidents de région, ceux-ci ont clairement manifesté leur souhait de rester dans le mode de fonctionnement actuel du FAAL.

Rappelons qu'un projet (voir la Lettre de l'Elu n°9 et n°10) envisageait de déléguer la gestion de ces aides aux régions. Pour que ce projet aboutisse, il fallait un accord et un engagement fort des régions. L'idée qui a prévalu est que le FAAL crée des liens directs entre les clubs demandeurs et la fédération et qu'il fallait maintenir cette possibilité. En 2001, le FAAL fonctionnera donc selon le mode initial (voir appel à projets).

La refonte des commissions

Le dépouillement de l'enquête effectué par Claude Mouret indique qu'une refonte importante de nos commissions n'est pas souhaitée. Il reste à étudier une modification très limitée qui aboutirait éventuellement à la création de deux nouvelles commissions (commission communication et commission juridique) regroupant chacune plusieurs commissions et groupes de travail actuels.

Dans l'immédiat, le travail d'enquête a permis d'analyser les missions de chaque commission. Une première liste des missions a été votée au comité directeur et servira de base de travail.

La journée nationale de spéléologie

La mise en place d'une Journée Nationale de la Spéléologie devrait permettre de mieux faire connaître nos clubs et notre activité. Il existe déjà de nombreuses initiatives locales en ce sens. Mais pour plus d'efficacité, il faudrait que l'ensemble de ces actions soient effectuées le même jour partout en France. Le délai est trop court pour envisager une telle journée nationale en 2001 mais les avis recueillis à ce jour sont très positifs pour la mise en place d'une journée nationale en 2002.

Claude Roche (DTN) se chargera de partir à la pêche des subventions ministérielles. Daniel Chailloux s'occupe des relations avec la presse nationale. Mais les retombées les plus intéressantes viendront vraisemblablement des initiatives de nos instances locales dans tous les organes de la presse régionale.

COMMISSIONS ET PROJETS INTERFEDERAUX

Réunion avec le CAF (11 janvier 2001)

Participants : Joël Possich, Claude Roche, président du CAF, secrétaire général du CAF et directeur du CAF

Cette réunion a permis de faire le point de la pratique de la spéléologie au sein du CAF (60 à 70 clubs du CAF pratiquent la spéléologie et 8 comités régionaux sur 22 ont un délégué technique régional en spéléo). Deux points ont été abordés :

les stages diplômants de spéléo organisés par le CAF. En fait, le CAF organise 8 stages de pré-initiateurs qui constituent une mise à niveau des licenciés CAF pour une inscription aux stages de la FFS. Le CAF considère que la formation de leurs cadres spéléo doit être assurée par la FFS. L'étude des collaborations possibles entre nos deux fédérations en vue de faire bénéficier nos licenciés de tarifs particuliers dans les refuges du CAF. Les dirigeants du CAF considèrent que le principe peut être envisagé mais toute décision doit passer par une convention entre les deux fédérations. Une collaboration peut-être envisagée sous forme d'échanges de services.

Une nouvelle réunion est programmée début avril (après les élections au CAF) pour formaliser les points d'accord.

Les écoles départementales de Spéléologie

Ecoles Départementales de Spéléologie, suivi et subventions, définition d'une politique

Il s'agit de créer une passerelle entre l'initiation et les clubs de spéléo, permettant aux jeunes de trouver plus facilement une place dans nos structures.

La fédération a subventionné, à hauteur de 4000 F chacune pour l'année 2000, les EDS des départements du Gard (30) et de la Lozère (48).

Serge Fulcrand (CTR) est chargé de la rédaction d'un cahier des charges et d'un cahier du CDS sur ce sujet. Il devra donc faire des propositions lors de l'AG, incluant les aménagements à porter au label EFS pour ce type d'actions. L'aide de la fédération doit permettre le démarrage d'une EDS, mais ne pourra pas assurer le fonctionnement à long terme. L'aide sera dégressive et chaque EDS devra assurer son autonomie financière par d'autres sources de financement.

Pour l'année 2001, une demi-douzaine de projets supplémentaires existent. Il va falloir déterminer des critères d'attribution des subventions. Une ligne de 50 000 F est prévue au budget prévisionnel. Le tableau ci-joint donne la liste des écoles fonctionnant déjà ou en projet.

Petite annonce

La fédération vend du matériel non utilisé :

un photocopieur Toshiba
(environ 1000 F)

un duplicopieur (10 000F).

Ce matériel est visible au pôle de Lyon.

suite page 4

Mise en conformité des statuts des CDS

De nombreux CDS n'ont pas encore mis leurs statuts en conformité. Certains ont commencé la démarche, mais sans la conduire à terme (CDS 47, 83, 06, 93, 28 et 55).

D'autres n'ont pas encore donné suite à notre demande (CDS 02, 20A, 27, 32, 34, 38, 40, 49, 66, 72, 76, 78, 86, 88, et 90).

Les enjeux des années à venir nous obligent à adopter une ligne de conduite rigoureuse pour nous imposer en tant qu'interlocuteur incontournable des pouvoirs publics et de tout autre organisme.

Un courrier de relance a été adressé aux CDS au mois de février. Le bureau proposera de mettre à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale une question concernant la représentativité des CDS dont les statuts ne sont pas conformes. La conséquence pourrait être que ces CDS ne soient plus reconnus en tant que structures décentralisées de la FFS et par voie de conséquence ne puissent plus siéger dans les instances officielles et perdent leurs subventions.

Bien entendu, personne ne souhaite en arriver à ces extrémités et nous espérons que chaque CDS concerné régularisera la situation dans les plus brefs délais.

suite de la page 3

Commission mixte de gestion du canyon

Cette commission est en gestation depuis deux ans. Le projet en est au stade de la signature, par les trois présidents de fédérations (spéléo, montagne et canoë-kayak), du texte de création de cette commission. Elle devrait faciliter le travail de notre commission canyon, dont la haute technicité est ainsi reconnue.

Commission interfédérale (FFS – FFESSM)

Le principe d'une commission interfédérale (avec la FFESSM) sur la gestion technique de l'activité est acquis. Elle devrait permettre de prolonger la reconnaissance de la spécificité de la plongée spéléo, au delà de la commission d'agrément des cadres, qui fonctionnait jusque là.

Action avec la FFME

Une action conjointe avec la FFME pour la modification de la loi sur les Equipements de Protection Individuelle est en cours (suite à la généralisation d'un texte sur le travail en hauteur, il serait interdit de louer ou prêter un matériel - baudrier, longues, casque - qui ne serait pas neuf).

FAAL (Fond d'Aides aux Actions Locales) Appel à projets 2001

F. Jovignot, B. Lips

Le FAAL ne fonctionnera que s'il existe des projets présentés par les clubs, CDS ou CSR.

Dans sa définition actuelle, le FAAL a pour but de subventionner toutes actions ponctuelles dans le domaine de l'exploration, des études scientifiques, de la promotion et du développement de la spéléologie.

N'hésitez pas à nous faire part de vos projets en demandant un formulaire à remplir au siège fédéral (130, rue St Maur, 75011, Paris). François Jovignot se charge de coordonner le groupe de travail du FAAL.

Pour vous donner des idées, voici les premières demandes qui ont été transmises pour 2001 (vous ne serez ni les premiers, ni les seuls). Plusieurs dossiers ne sont pas encore complets. Les décisions d'aides seront prises d'ici le mois de juin.

Le groupe FAAL gèrera probablement également les aides aux différents festivals (ou manifestations importantes telles que les Journées d'Octobre organisées par le SC de Paris).

Actions FAAL 2001	Club demandeur	Lieu de l'action	Date
Trentenaire du Rupt du Puits	CDS Meuse	Lisle en Rigault (55)	6 et 7 octobre 2001 (les Journées d'Octobre)
Projet vidéo en canyon	SC Villeurbanne	Rhône et Ain (69, 01)	printemps
Forage à l'Igüe de Goudou	Terre et Eau	Paris, Lot (75, 46)	
Exploration du massif de Sambuy	CAF Allevard	Savoie (73)	été
Etude et exploration de la résurgence de Bèze	CDS 21	Côte d'Or (21)	
Festival lorrain de l'image souterraine	USA Nancy	Nancy (57)	8 décembre 2001
Tournage d'un film sur l'environnement	CDS 06	Alpes Maritimes	
Coloration sur le massif de Mouhomet	CDS Aude (11)		6 et 7 octobre 2001 (les Journées d'Octobre)

Congrès national 2001

par Patrick Vajda

Le 29^{ème} Rassemblement Spéléologique National aura lieu du 1^{er} au 4 juin 2001 à Aillon-le-Jeune (massif du Margériaz) en Savoie.

Ce rassemblement est organisé par le Spéléo Club de Villeurbanne (69) avec le soutien du Comité Départemental de Spéléologie de la Savoie. En 1999 déjà, le massif du Margeriaz et Aillon-le-Jeune avaient accueilli les spéléos Rhône-Alpins. Pour ce premier rassemblement du troisième millénaire, vous serez beaucoup plus nombreux à venir découvrir le fabuleux environnement karstique du massif des Bauges. Nous vous recevrons dans la sympathique structure hôtelière des Nivéoles à Aillon-le-Jeune, à 10 minutes des Tannes et à 800 mètres de la cavité la plus proche.

Dès le vendredi 1^{er} juin dans l'après-midi, les spéléos savoyards et lyonnais se mettront en quatre pour vous attendre à la cabane forestière de la place à Baban qui voit passer les explorateurs depuis les précurseurs du Spéléo Club de Lutèce et du CCDF dans les années 50. La soupe et les diots vous seront offerts. Le bar sera ouvert, la fête pourra commencer. Un barbecue géant sera à votre disposition pour l'auberge espagnole que nous espérons festive et spéléologique.

Samedi 2 juin 2001, l'accueil se fera aux Nivéoles : animation, stands, jeux, communications, réunions et vie fédérale, apéritif de bienvenue et repas, soirée films. De nombreuses cavités, de faciles à très engagées, seront équipées et le bar pourra restaurer les explorateurs tardifs avec de roboratives spécialités savoyardes.

Dimanche 3 juin sera le jour de l'AG mais aussi de vos achats, des jeux et des animations. Les tannes vous attendront, le massif des Bauges et son Parc se prêtent à la découverte, qu'elle soit spéléologique, karstique ou champêtre. En fin de journée, dîner et soirée dansante.

Le lundi 4 juin sera consacré aux dernières informations, dernières discussions techniques ou derniers verres de l'amitié au spéléobar. Nous quitterons les Nivéoles pour un repas de midi sur le massif : barbecue, jeux. Un magnifique P70, éclairé, s'ouvre à quelques mètres. Le sentier karstique se prête à une découverte du Margeriaz, pour vous donner envie de revenir sur ce massif.

Tarifs

Entrée : 40 FF

Repas du samedi soir : 85 F * (- de 6 ans : 35 F, 6 à 12 ans : 60 F)

Repas du dimanche soir : 85 F * (- de 6 ans : 35 F, 6 à 12 ans : 60 F)

Nuitée en chambre (chambre de 2 à 4 places) : 85 F (+ 1,10 F de taxe de séjour)

Petit déjeuner continental : 30 F

Barbecue du lundi midi : 45 F

Camping, gîte : renseignements auprès de l'office du tourisme des Aillons 04 79 54 6365 ou de Patrick VAJDA
Possibilité de prendre ses repas du samedi et dimanche midi au restaurant des Nivéoles (gestion libre). Casse-croûte savoyard assuré au Bar.

* Les prix des repas réservés après le 28 mai seront majorés de 10 F.

Pour tout renseignement général : Patrick PELOUX,

Mail : comite.speleo.rhone-alpes@wanadoo.fr

Pour tout renseignement sur les cavités, l'accueil du vendredi soir, pour ceux qui veulent venir quelques jours avant ou rester quelques jours de plus : Patrick VAJDA (tél. W : 04 79 88 12 75 ; tél. D : 04 79 61 31 99)

Mail : pvajda@validex.fr ou patrickvajda@net-up.com

Bilan des Écoles Départementales de Spéléologie (EDS)

par Marc Latapie (EFS) et Joël Possich (Président FFS)

	C.D.S. 64	C.D.S. 30	C.D.S. 83	C.D.S. 48	C.D.S. 06	C.D.S. 70	C.D.S. 65
Fonctionnement	1995-1996-1997-1998-1999-2000-	1999-2000-2001	2000-2001	1999-2000-2001	2000-2001	Projet	Projet
Date création	Septembre 1995	Septembre 1999	Septembre 2000	Septembre 1999	Septembre 2000	Septembre 2001	
Responsable	Jean François Godard 5 allée du Grand Tour 64000 Pau Tél : 05.59.62.47.34 E-mail : cds.speleologie64@libertysurf.fr	Alain Suavet (Pdt CDS 30) Chemin de Jol 30700 Saint Quentin la Poterie Tél : 04.66.22.00.54	David Hiou you L'hélianthe, rue Ollivier la Rode 83000 Toulon Tél : 04.94.31.29.43	Jean Bancillon (Pdt CDS 48) 22, la Vignasse 48100 Chirac Tél : 04.66.32.76.50 E-mail : speleo-club.lozere@wanadoo.fr	Giovanni Ferrone Tél : 04.92.91.31.52 04.92.27.98.52 Michel Isnard 15 rue Vaugrenier 06620 Le Bar sur Loup Tél : 04.93.09.40.13	Laurent Galmiche (Pdt CDS 70) 14 rue henry Guy 70800 Saint loup sur Semouse Tél/fax : 03.84.49.09.50 E-mail : Lgalmche@aol.com	Laurent Vasse
Aide féd. 2000	Néant	4000F : versé	Néant	4000F : versé	Néant		
CR 2000	?	Oui	?	Oui	?		
Aide fédé. 2001		5000F : proposé		5000F : proposé			
Aide fédé 2002							
Observations	A fonctionné de 1995 à 2000. <u>Mais n'a pas démarré en 2001.</u>	Création d'un emploi sportif pour le fonctionnement d'une école départementale de spéléologie, la formation des fédérés et la gestion des sites.	Propose pour la saison 2000/2001 une dizaine de sortie.	Création d'un emploi sportif pour le fonctionnement d'une école départementale de spéléologie, la formation des fédérés et la gestion des sites.	Un poste d'emploi jeune	Création d'un poste d'éducateur sportif dans le cadre du plan « sport emploi ».	Suite à un conseil d'animation en spéléologie auprès des centres de vacances et de loisirs, une possibilité d'une E.D.S est apparue